



170

**DECISION N°2019-\_\_\_\_\_/MESRSI/SG/CNRST/DG**  
**Portant ouverture de la campagne électorale**

## **LE DELEGUE GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

- Vu** la Constitution ;
- VU** le Décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le Décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu** le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Décret 2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Vu** la loi n°025-2010 /AN du 18 mai 2010 et son modificatif la loi n°036-2016/AN du 24 novembre 2016 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso ;
- Vu** le décret n° 2004-548/PRES/PM/MESSRS/MFB du 06 décembre 2004 portant érection du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu** le Décret n°2017-0192/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 19 avril 2017 portant approbation des statuts particuliers du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique ;
- Vu** le décret n°2016-224/PRES/PM/MESRSI du 14 avril 2016 portant nomination d'un Délégué général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique ;
- Vu** la décision n°2018-0000091/MESRSI/SG/CNRST du 20 juin 2018 portant modalités d'élection des directeurs d'instituts du CNRST ;

- Vu** l'avis N°2019-0304/MESRSI/SG/CNRST/DG du 30 juillet 2019 portant appel à candidature pour les trois (03) postes des directeurs des instituts du CNRST ;
- Vu** la décision n°2019-165/MESRSI/SG/CNRST/DG du 23 août 2019 portant publication des listes des candidats à l'élection du directeur de **l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)**.
- Vu** la décision n°2019-166/MESRSI/SG/CNRST/DG du 23 août 2019 portant publication des listes des candidats à l'élection du directeur de **l'Institut de Recherches en Sciences de la Santé (IRSS)**.
- Vu** la décision n°2019-167/MESRSI/SG/CNRST/DG du 23 août 2019 portant publication des listes des candidats à l'élection du directeur de **l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS)**.

## **DECIDE**

**Article 1 :** la campagne électorale à l'élection des directeurs des trois (03) instituts du CNRST (INERA, IRSS et INSS) est ouverte pour compter du **dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 2019 à minuit jusqu'au dimanche 15 septembre 2019 à 23 heures 59 minutes**.

**Article 2 :** conformément aux dispositions portant modalités des élections, il est formellement interdit à tout candidat ou électeur d'user de diffamation, d'injures, de tout acte de violence ou de provocation pouvant entacher la moralité et la sérénité de la campagne électorale.

Toute personne coupable des faits énoncés ci-dessus sera frappée de l'interdiction de droit de vote et d'éligibilité pendant trois (03) ans révolus par la commission de supervision.

**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**26 AOUT 2019**

**Ampliations :**

- Président du Conseil d'administration
- Affichage
- Diffusion générale

  
**Roger H. Ch. NEBIE**  
Directeur de Recherche  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

